

Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D AZUR  
Délégation départementale – HAUTES-ALPES  
Téléphone : 0413558611  
Courriel : ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Laurent HALLEY  
Référence : Alerte n°16524  
Date d'émission: 27/06/2024

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau  
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE  
ADDUCTION D'EAU POTABLE**

*Prévu par le code de la santé publique*

## ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

### IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

**Commune :** ORCIERES  
**Localisation :** FONTAINE PULIQUE DES RATIERS  
**Point de surveillance :** 005000003412  
**Installation :** LES RATIERS+TOURRENGS+ROUSSINS (UDI 005002235)  
**Date et heure de prélèvement :** 27/06/2024  
**Motif de prélèvement :** CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

#### Recommandations / Observations de l'ARS :

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine pour le paramètre Turbidité. La présence de turbidité implique une défaillance du réseau ou du captage. Une visite de propreté des ouvrages doit être réalisée et si nécessaire effectuer leur nettoyage. La présence de particules dans l'eau peut favoriser la prolifération de bactéries. En application des articles R.1321-27 et R.1321-30, la Personne Responsable de la Production/Distribution d'Eau doit prendre les mesures de correction nécessaires et informer l'ARS des mesures prises.

### RESULTATS D'ANALYSES

#### Physico-chimie - Non-conformité à une référence de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi	Résultats définitifs
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	5.1	NFU		2	Oui

POUR INFORMATION :